

Zeitschrift:	Das Orchester : schweizerische Monatsschrift zur Förderung der Orchester- und Hausmusik = L'orchestre : revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre
Herausgeber:	Eidgenössischer Orchesterverband
Band:	5 (1938)
Heft:	4
Artikel:	Unsere Dilettanten-Orchester
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-955140

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

avec pavillon en métal. Instruments d'une grande puissance et d'une douceur infinie. Deux «Cornetins» en si bémol ou ut, dont le timbre se rapproche sensiblement de celui des trompettes ou des bugles. Deux «Fiscorns» en ut. Sorte de baryton d'une grande étendue. Un Trombone en ut; une Contrebasse à trois cordes, un «Fluviol» et un «Tambori» joués simultanément par le même instrumentiste et présentant assez d'analogie avec le fifre et le tambourin provençaux. Le Fluviol est en fa, c'est une sorte de flageolet qui prélude, tout seul, pour ouvrir la danse, tandis que le Tambori sert uniquement à en marquer le rythme. Ces orchestres populaires se nomment «Coblas» et ne jouent que des danses populaires espagnoles.

A côté du boléro, de l'aragonaise, de l'andalouse du fandango et de la séguédille, ces Coblas jouent avec préférence la Sardane, qui est la danse nationale de la Catalogne. C'est une ronde où l'on entre quand on veut, mais dont on ne sort que lorsque la danse est finie. Les danseurs doivent compter les mesures et ils sont donc obligés d'écouter la musique attentivement. Les sardanes, qui sont quelquefois de véritables symphonies rustiques, expriment tout à la fois le calme pyrénéen et la fougue méridionale. Son origine, dit-on, vient des Grecs. Cette danse est tout ensemble un symbole de la liberté et du devoir, car les danseurs entrent à volonté dans la ronde, mais ne peuvent la quitter de même.

Les orchestres populaires espagnols, tout en ayant une lointaine ressemblance avec nos orchestres campagnards, ont sur ces derniers le grand avantage de ne jouer que de la musique du pays qui est la vraie et authentique expression des sentiments qui agitent ces coeurs simples.

Greif in die Saiten

Greif' in die Saiten und sing mir ein Lied,
Draussen, da heulen die Winde durchs Ried.
Streue im Liede mir lachenden Schein!
Wiege in Träume die Seele mir ein!

L. Bütler

Unsere Dilettanten-Orchester

Unsere Dilettanten-Orchester haben neben der freiwillig übernommenen Aufgabe musikalische Werke aufzuführen eine noch wichtigere, erzieherische zu erfüllen: Durch die Gestaltung der Konzertprogramme nehmen sie einen weitgehenden Einfluss auf die Geschmacksbildung der Zuhörer. Sie müssen deshalb stets eingedenk sein, dass sie als Träger einer gesunden Musikkultur dazu berufen sind am Aufbau und an der Zukunft unseres Volkes mitzuwirken.